

Compte rendu de la réunion du mardi 14 février 2023

La Présidente ouvre la séance à 20h 41

Présents : 11

Absent : 0

Le secrétaire de séance est Fournier Fabien

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 10 Janvier 2023

2. Dématérialisation des documents de commande publique.

Après délibération, le Conseil accepte de signer la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État du département de l'Aveyron

3. Parcelle C711 Candas

Après délibération le Conseil accepte le procès-verbal concourant à la délimitation d'une nouvelle parcelle créée lors de l'élargissement de la voie «chemin de la Bessière» et ce dans la parcelle C711.

4. Convention avec ATC France

Après délibération l'ensemble du Conseil accepte de signer le contrat de bail qui doit être établi dans le cadre de la location du terrain hébergeant un pylône de radio télécommunication.

5. Convention pour la mise en sécurité de la D993

Après délibération, le Conseil accepte le projet de convention pour assistance dans la mise en sécurité de la RD993 à Montjoux.

6. Convention pour la mise en sécurité de la D41

7. Après délibération, le Conseil accepte le projet de convention pour assistance dans la mise en sécurité de la RD41 à Candas. En supplément, les deux radars pédagogiques de Montjoux, seront déplacés sur cette même route pour accentuer la prévention routière.

8. Véhicule municipal.

Le véhicule actuel étant hors service, l'achat d'une autre voiture s'impose.

Plusieurs pistes ont été étudiées mais la recherche reste compliquée compte tenu de nos exigences.

9.Travaux assainissement sous RD993

La DDT nous a contactés pour un projet de réfection de l'assainissement sous la D993. Celui-ci étant très dégradé, des travaux de voirie ne peuvent être envisagés sans amélioration du réseau.

Un devis estimatif était joint au projet.

Le conseil municipal envisage donc ces travaux avec en parallèle une amélioration sur la sécurité, mise en place de chicanes et prolongation des trottoirs ainsi qu'une amélioration visuelle et pratique.

Questions diverses

a) Transport scolaire

La liste des enfants transportés en 2023-2024 doit être établie.dès à présent.

Chacun dans son village doit se renseigner

b) Opération « Pais »

L'institut Occitan a pour projet la réalisation d'un livre et d'enregistrements vidéo se rapportant aux 13 communes de notre Communauté de Communes.

Il faut faire la liste des personnes habitant notre commune et sachant parler l'occitan et ce avant le mois d'avril.

c) Agence postale

Le déménagement de l'agence postale dans les locaux du bâtiment école/mairie devrait avoir lieu prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 17.